



Inscription à la garderie – 2025/2026

Madame, Monsieur,

La garderie payante débutera le mardi 2 septembre de 17h à 17h30. **Vous ne pourrez venir chercher votre enfant qu'à la fin de ce temps.**

En cas d'inscription à l'année, je vous remercie de compléter ce document, et de nous le renvoyer par mail avant le 25 août à l'adresse secr.primaire@ecoleprovence.fr, le montant de la garderie sera facturé par la comptabilité avec la scolarité.

NOM

PRENOM

CLASSE

Restera à la garderie les jours suivants (merci d'entourer les réponses) :

LUNDI

MARDI

JEUDI

VENDREDI

Tarif à l'année :

1 jour/semaine : 70€

2 jours/semaine : 140€

3 jours/semaine : 210€

4 jours/semaine : 280€

Signature du père

Signature de la mère

Les modifications ne pourront se faire qu'à la rentrée des vacances de Noël ou bien le 1er avril.

Obligation est faite aux familles de prévenir, le service COMPTABILITE par mail, un mois avant, afin d'établir un avoir et de recalculer leurs échéances.

Si vous souhaitez inscrire ponctuellement votre enfant, vous pourrez le faire par ecoledirecte (onglet Réservations) chaque matin jusqu'à 9 heures et le règlement se fera par carte bancaire sur le site (2.5 euros par jour).

Association Ecole de Provence

42, Boulevard Emile Sicard – 13008 Marseille- tel : 04 91 77 28 46

secr.primaire@ecoleprovence.fr